

FUNCTION C2

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Être capable de mettre en oeuvre les connaissances techniques nécessaires au chargement des marchandises dans l'aéronef dans le respect des règles de sécurité selon les recommandations IATA AHM 611.

CONTENU DE LA FORMATION

Traitement des marchandises et priorités de chargement (AHM 210 à 233)

- > Connaître les différentes catégories de bagages, de fret, de poste ; les priorités de chargement des marchandises dans un avion ; les règles d'acceptation de traitement et de sécurité applicables aux bagages chargés dans l'avion, applicables au fret, à la poste et aux AVI
- > Savoir identifier des marchandises non conformes ne pouvant être chargées dans l'avion
- > Connaître les règles à appliquer aux bagages, au fret et à la poste en cas d'intempéries
- > Connaître l'ordre de chargement et de déchargement des marchandises dans l'avion
- > Savoir répartir les bagages, le fret et la poste dans le respect du plan établi
- > Connaître les différents codes relatifs aux marchandises.
- > Contrôle des documents de chargement (AHM 510, 514, 515)
- > Présentation du plan de chargement manuel
- > Être capable d'interpréter un plan de chargement manuel ou informatique
- > Être capable de répartir le fret, les bagages et la poste en fonction du plan de chargement
- > Être capable d'expliquer le plan de chargement aux autres intervenants de la touchée
- > Connaître les responsabilités inhérentes à la signature du PDC. Connaissances des soutes avion (AHM 513)
- > Connaître le positionnement des soutes selon le type avion, les limitations (surfacique, linéaire) selon les soutes
- > Savoir identifier le positionnement des filets de maintien des charges selon les soutes
- > Connaître les spécificités des soutes selon le type avion (températures, pressurisation)
- > Savoir identifier et vérifier la mise en place des sécurités au plancher pour le maintien des charges.

954,)

- > Connaître les codes relatifs aux marchandises nécessitant un arrimage, ou une immobilisation
- > Connaître les définitions relatives à l'arrimage (limitation linéaire, limitation surfaciques...)
- > Connaître les caractéristiques du matériel nécessaire à l'arrimage
- > Être capable de déterminer le type et la quantité de matériel à utiliser pour l'arrimage
- > Connaître et maîtriser les techniques d'arrimage
- > Être capable de vérifier la conformité de l'arrimage.
- > Chargement des AVI (AHM 332 chap. 1.4 à 1.7)
- > Les compétences des agents en charge des animaux
- > Les organismes qui réglementent le transport des AVI
- > L'étiquetage pour le marquage des conteneurs AVI
- > Les types de conteneur utilisés
- > Le comportement animal
- > Les précautions à prendre avant l'embarquement
- > Soins généraux et chargement en soute
- > Chargement des AVI au contact des marchandises
- > Être capable de donner aux agents sous le vol les consignes relatives au chargement des AVI.

Les ULD (AHM 420, 340)

- > Connaître les différents types de conteneurs (ULD)
- > Savoir identifier un conteneur ou une palette certifié(e) ou non certifié(e)
- > Connaître les limitations de chargement relatives à un conteneur ou une palette non certifié(e)
- > Connaître les anomalies qui rendent un conteneur ou une palette inutilisable
- > Charger un conteneur ou une palette dans le respect des consignes
- > Être capable de vérifier le maintien des charges avant le chargement (filets, pions, bâches).

Règles d'arrimage en soute (AHM 311, 952,

DUREE
14H OU 7H

Formation initiale : 14 heures |
Recyclage : 7 heures

PUBLIC CONCERNE

Personnel mettant en œuvre le contrôle de conformité et les techniques de chargement des aéronefs.

www.cmaciv.com
information@cmaciv.com
+225 87 11 74 69

